

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le mercredi 14 juin 2023

Objet : Arnaque en cours

Le Cercle de la Vap met en garde contre une arnaque de faux contrats de Vendeur à Domicile Indépendant et de MLM.

La société **Le Cercle de la Vap**, dont le siège social est 290 rue des Lauriers ZAC Nicopolis, 83170 Brignoles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Draguignan sous le numéro **808 614 200**, dont l'activité principale est la vente en boutiques physiques de matériel, accessoires et e-liquides pour cigarettes électroniques, tient à informer le public de l'existence d'une arnaque en cours qui exploite abusivement notre nom et notre modèle commercial.

Nous avons été informés ce jour même de la propagation de fausses offres de contrat de Vendeur à Domicile Indépendant et de marketing multiniveau (MLM) prétendant être affiliées au **Cercle de la Vap**. Ces individus mal intentionnés utilisent notre marque et notre réputation pour inciter les gens à rejoindre leur programme frauduleux et à vendre des produits prétendument liés à notre entreprise.

Nous tenons à souligner que **Le Cercle de la Vap** n'est en aucun cas associé à ces pratiques frauduleuses, et nous condamnons fermement ces tentatives d'arnaque. Nous ne proposons **AUCUN** contrat de Vendeur à Domicile Indépendant ni de programme MLM, et toute communication affirmant le contraire est et demeurera totalement fausse.

Il est important de sensibiliser le public aux signes avant-coureurs de cette arnaque et de prendre les mesures nécessaires pour se protéger. Voici quelques conseils pour éviter de tomber dans le piège de ces escroqueries :

1. Vérifiez l'authenticité de l'offre : Si vous recevez une offre de contrat de Vendeur à Domicile Indépendant ou de MLM prétendant être affiliée au Cercle de la Vap, prenez le temps de vérifier l'authenticité de cette offre. Consultez notre site officiel et/ou contactez notre service client pour confirmer si cette offre est réellement en relation avec notre entreprise.
2. Faites preuve de prudence envers les demandes de paiement : Soyez méfiant envers les personnes qui demandent des frais de démarrage, des investissements initiaux ou tout autre paiement suspect.
3. Protégez vos informations personnelles : Ne partagez jamais vos informations personnelles sensibles, telles que votre numéro de sécurité sociale, vos coordonnées bancaires ou tout autre renseignement confidentiel, à moins d'être certain de la légitimité de la demande.

Si vous avez été victime de cette arnaque présumée impliquant Le Cercle de la Vap, nous vous encourageons vivement à signaler l'incident aux autorités compétentes et à nous contacter immédiatement à l'adresse **contact@cercle-vap.com** ou au **04.94.37.71.18** pour que nous puissions prendre les mesures nécessaires.

Au sein du Cercle de la Vap, la sécurité et la confiance de nos clients sont primordiales, et nous prenons cette situation très au sérieux. Nous travaillons en étroite collaboration avec les forces de l'ordre et les autorités compétentes pour enquêter sur cette arnaque et protéger nos clients contre de telles pratiques illégales.

Nous remercions le public de sa vigilance et de sa coopération dans la lutte contre cette arnaque en cours.

Pour plus d'informations ou pour toute autre demande, veuillez contacter :

L'adresse mail **contact@cercle-vap.com** ou le **04 94 37 71 18**.

Sincèrement, Le Directeur Général, Stéphane Guichard

